

Projet pédagogique

Centre de la FOL 26
LA PORTE OCEANE – ÉTÉ 2020



Introduction :

Ce séjour est organisé par la Ligue de l'Enseignement. A ce titre, les valeurs que nous mettrons en avant auprès des jeunes accueillis pendant le séjour découlent du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement. **Les valeurs éducatives, qui seront déclinées dans la suite de ce projet sont les suivantes : Laïcité, Démocratie, Diversité, Emancipation, Citoyenneté et Solidarité.** Ce sont ces valeurs que nous mettrons en avant pendant notre séjour. Partir avec la ligue de l'enseignement, c'est par exemple **la garantie de participer à des débats ou chacun s'exprime librement.** Partir avec la ligue de l'enseignement, **c'est la garantie d'affirmer l'égalité de chacun,** et notamment entre les filles et les garçons, entre les jeunes et les moins jeunes. Partir avec la ligue de l'enseignement, c'est **la garantie de pouvoir expérimenter, prendre les choses en main, et faire des choix.** Partir avec la ligue de l'enseignement, **c'est la garantie de voir respecter les convictions philosophiques et religieuses de chacun, mais sans prosélytisme.**

Ce projet décline la façon dont ces garanties seront mises en œuvre au cours de notre séjour.

Ce projet pédagogique n'est pas figé, il vit avec les animateurs et les enfants, il pourra évoluer avec le séjour, sur proposition des animateurs et pour correspondre au mieux à son déroulé et aux attentes des jeunes !



Présentation du centre

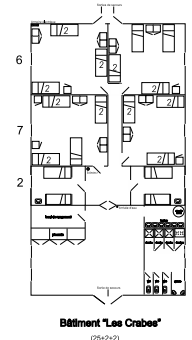
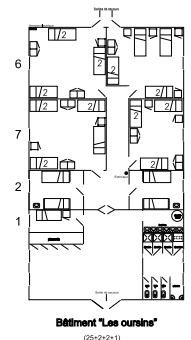
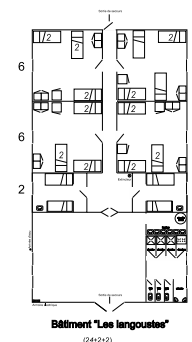
Le centre « La Porte Océane » se situe à 5 km de Jard sur Mer. Charmant petit village de la côte Vendéenne situé entre les Sables d'Olonne et la Rochelle sur le bord de l'océan. La Porte Océane a un accès direct à la plage par un chemin piéton privé long d'environ 400m. Le centre se trouve sur un site classé dans une grande pinède. Le centre possède donc tous les espaces de jeux nécessaires à l'épanouissement des enfants et à la mise en place de grandes animations : Plages, Pinède, prairies, rien ne manque !

Hébergement :

A l'entrée du centre un grand bâtiment comprend 2 salles de restaurant, la cuisine, les salles d'activités et le bureau de la direction.

Les chambres se trouvent dans 5 pavillons dispersés dans la forêt de pins. Chaque pavillon compte 4 chambres enfants de 6 ou 7 lits, 2 ou 3 chambres adultes avec 2 lits, des sanitaires douches, lavabos, toilettes et une salle d'activité.

On trouve aussi sur le centre une infirmerie avec plusieurs chambres, le bâtiment du personnel de cuisine et de service et une lingerie avec des sanitaires extérieurs et un coin bibliothèque, qui peut également servir de salle de réveil.



JARD SUR MER

01/05/2010



Les différents séjours

VENT D'ÉVASION 6-11 ans

Le séjour comporte un effectif maximum de 24 jeunes au cours de l'été. Ces jeunes sont encadrés par une équipe de trois animateurs dont un animateur « poney » et un animateur « surveillant de baignade ».

Équitation sur poney : avec notre maître écuyer, les enfants auront 3 séances (séjour d'une semaine) ou 6 séances (2 semaines) pour apprendre, soigner et monter les poneys du centre. Ils partiront en balade à travers la pinède. Cette activité constitue une découverte de l'équitation, l'objectif pédagogique réside bien dans la découverte des animaux et dans une première approche de l'équitation, en aucun cas dans une pratique « performance ». L'activité est encadrée par un animateur qualifiée, qui est de fait responsable de l'activité, de son déroulement, et de la mise en place des consignes de sécurité avant et pendant l'activité.

Parc de Loisir : les enfants pourront profiter d'une sortie à la journée au « Château des aventuriers » qui propose des parcours d'énigmes, d'enquêtes, de découverte et d'histoire. Les animateurs n'hésiteront pas à anticiper cette visite dans leurs animations et encore à la réinvestir par la suite ! Au cours de cette journée, les animateurs porteront une attention particulière à la sécurité des enfants, physiques bien sûr, en veillant par exemple à la bonne hydratation des enfants, mais également morales : ils ne devront pas s'éloigner de leur groupe et bien sûr ne laisser aucun enfant s'éloigner. Il conviendra également d'éviter les spectacles pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes enfants.

Catamaran et/ou Optimist : Les enfants découvriront la navigation à bord de catamarans simples et rapides pour faire comme les grands ! Le skipper, breveté d'État, transmettra toutes les techniques pour embarquer, manœuvrer, slalomer... Une véritable aventure marine ! Au cours de cette activité, les enfants sont encadrés par des BE et les animateurs du groupe. Le BE est le seul habilité à enseigner l'activité, il est par conséquent responsable du groupe. Au cours de cette activité, les animateurs se mettent à sa disposition et écoutent les consignes, qu'ils font appliquer par les enfants.

Autres activités : baignades dans l'océan, jeux de plage, activités manuelles et d'expression, découverte du littoral, balades, pêche à pied et aux crabes, mise en place d'un aquarium. Toutes ces activités peuvent être mises en place par les animateurs. En ce sens, ils devront faire preuve d'imagination et d'enthousiasme pour mettre en place des activités de façon ludiques, et de proposer tout au long de la journée aux enfants des activités. Ces activités sont mises en place dans le respect du cadre légal et du présent projet pédagogique, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement.

Concernant spécifiquement la baignade : La baignade est une activité à risque. Elle est réalisée sous la compétence du surveillant de baignade, il est le seul habilité à autoriser les enfants à rentrer dans l'eau, après un rappel des règles de sécurité auprès des enfants, mais aussi de l'équipe d'animation. Le SB se présente auprès des MNS AVANT CHAQUE BAIGNADE, ils lui donneront éventuellement les consignes spécifiques du jour et lui recommanderont un lieu de baignade. Les enfants de 6-11 ans se baignent obligatoirement dans un espace défini par un périmètre flottant. Tout enfant qui ne respectera pas les consignes de sécurité pourra être exclu de l'activité. La baignade se déroule sur la plage de « La Mine », à proximité du centre. Aucun autre lieu de baignade ne peut être envisagé sans l'accord spécifique de l'un des membres de l'équipe de direction. **Rappel taux d'encadrement : 1 SB en dehors de l'eau (qui ne compte pas dans le taux d'encadrement) + 1 animateur par tranche de 8 enfants dans l'eau.**

SURF CAMP 12-15 ans

Le séjour comporte un effectif maximum de 18 jeunes au cours de l'été. Ces jeunes sont encadrés par une équipe de trois animateurs dont un animateur « surveillant de baignade ».

Surf : 4 (séjour d'une semaine) ou 6 (séjour de deux semaines) séances prévues par séjour, les moniteurs diplômés d'État t'attendent sur la plage à 300 m du centre, pour partager leur passion et te donner toutes les astuces et techniques nécessaires pour progresser. Débutant, tu commenceras par apprendre à te lever sur ta planche, puis à rester debout le plus longtemps possible. Petit à petit, tu sauras comment prendre les vagues et glisser sur l'eau. Confirmé, tu apprendras les techniques pour mieux dompter les rouleaux et vivre des sensations pures et incroyables. L'objectif de ce séjour réside effectivement dans la progression sur l'activité Surf. Les animateurs participent nécessairement à l'activité aux côtés des enfants, qu'ils encouragent dans leur progression. Au cours des séances de Surf, le BE est le responsable du déroulement et de la sécurité. Il est habilité à mener l'activité et les animateurs sont là pour l'aider à encadrer les enfants grâce à leur bonne connaissance de leurs jeunes.

Escape-game : Restez soudés et faites preuve de courage, de logique et de rapidité pour obtenir les indices laissés dans chaque pièce. Dans chaque pièce de cette maison très particulière, les fantômes vous défient. Pour sortir de la pièce avec un indice, vous devrez réfléchir en équipe, être habile et surmonter vos peurs. Le chrono tourne... Si vous y parvenez, vous pourrez alors continuer votre aventure dans une autre pièce à la recherche d'autres indices... Plus vous accumulez d'indices dans les différentes salles, plus vous aurez une chance de lever à temps la malédiction de la Maison Hantée et de vous en échapper. Les animateurs n'hésiteront pas à anticiper cette visite dans leurs animations et encore à la réinvestir par la suite !

Autres activités : journées à thème, tournois de ping-pong et volley-ball, olympiades, tournois sportifs, soirées animées, couché de soleil sur la plage et réveil tonique pour les plus sportifs ! Toutes ces activités peuvent être mises en place par les animateurs. En ce sens, ils devront faire preuve d'imagination et d'enthousiasme pour mettre en place des activités de façon ludiques, et de proposer tout au long de la journée aux enfants des activités. Ces activités sont mises en place dans le respect du cadre légal et du présent projet pédagogique, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement. Par ailleurs et dans l'objectif de faire participer un maximum d'ados, **les activités devront être bien préparés en amont de leur déroulé** : trame prête, imaginaire construit, matériel préparé. Il n'est pas envisageable de faire attendre les ados à cause d'une mauvaise préparation de l'animateur, ils ne sont pas là pour assumer les éventuelles défaillances de l'équipe.

Par ailleurs, les ados revendiquent souvent le droit au farniente, si nous faisons le choix de ne pas forcer un ado à participer à une activité, ils devront en revanche être encouragés à prendre part à l'activité, pour cela, il convient de proposer des animations de bonne qualité, qui fassent envie et qui sortent les jeunes de leurs habitudes de fonctionnement. **Par ailleurs, si certains jeunes ne souhaitent pas participer ou mettre en œuvre une activité, il convient néanmoins que les animateurs soient TOUT AU LONG DU SEJOUR ET DES JOURNÉES force de proposition, et que les autres jeunes qui eux souhaitent profiter à fond de leurs vacances ne soient pas frustrés sous prétexte qu'une majorité du groupe ne souhaitent pas jouer à un moment donné. Des activités seront donc proposées en permanence aux jeunes de ce groupe.**

Les différentes équipes et leurs rôles

Au sein du centre tous les adultes sont sensibilisés aux responsabilités qu'ils ont par rapport aux enfants présents sur le centre et à la qualité de leur séjour. On fait tous partie d'une équipe mais avec des rôles différents auprès des enfants.



La directrice est la garante de la bonne application du projet pédagogique et veillera à son respect par les animateurs tout au long du séjour. La directrice veillera au bon déroulement du séjour et à la bonne application du présent projet pédagogique. **La directrice assure globalement la gestion et le bon fonctionnement de l'accueil.** La directrice assure également le lien entre l'équipe d'animation et l'équipe de service. Elle se tient à disposition du personnel et a un rôle d'écoute vis-à-vis de celui-ci, néanmoins, ce rôle ne doit pas dédouaner les animateurs et autres personnels d'une certaine autonomie dans leur travail, si la directrice est à l'écoute de chacun, **elle a également nombre de rôles qui l'empêchent d'être partout à la fois !**

Les directeurs adjoints sont en charge d'un groupe spécifique (ados ou enfants si l'effectif le permet), ils sont les coordinateurs pédagogiques de ces groupes et à ce sens ils sont les responsables de l'application du projet pédagogique au sein de leur groupe. Le directeur adjoint **assure le lien entre l'équipe d'animation et la direction du centre.** Il a un **rôle formateur** au sein de l'équipe qu'il ne peut négliger, notamment envers les stagiaires BAFA dont ils sont les garants du respect des conditions de validation ou d'invalidation des stages. **Le directeur adjoint se tient également à la disposition de son équipe en cas de besoin d'encadrement supérieur,** su un temps de jeu, de baignade, de congé d'autre animateurs etc... Par ailleurs, il est très important et ce pour différentes raisons que le directeur adjoint soit au courant du déroulé du séjour. S'il ne peut être présent toute la journée, il convient au cours des réunions de régulation que l'équipe fasse remonter les informations, charge au directeur adjoint de juger de leur importances. **Par ailleurs, le directeur adjoint d'un groupe a totalement vocation à intervenir auprès d'un autre groupe.**

Les animateurs participent au bon fonctionnement du séjour. De par son attitude avec les jeunes, de par les propositions qu'il fera, **l'animateur sera le garant du plaisir des jeunes au cours du séjour.** Les animateurs seront force de proposition en matière d'animation. Les animateurs sont également les garants du bien-être des enfants : **par leur gestion rigoureuse de la vie quotidienne, ils garantissent aux enfants de se voir accueillis dans les meilleures conditions possibles,** les chambres rangées et les vêtements propres rangés par exemple. Les animateurs sont en charge la gestion de la vie quotidienne. Au cours du séjour, **l'animateur est le garant de la sécurité physique et morale des enfants** : il s'assure que l'enfant ne soit pas ou ne se mette pas lui-même en situation de danger, ce qui induit une vigilance permanente de la part de l'animateur. **L'animateur se doit d'avoir une posture exemplaire lorsqu'il est avec les enfants,** il veillera à avoir un langage toujours appropriée et une attitude sécurisante et rassurante. **L'animateur, au contraire de l'enfant, n'est pas en vacances !** Il a choisi de signer un contrat de travail qui met en avant son engagement en faveur des séjours de colonie et du départ en vacances des enfants. Ce contrat l'engage du premier jour de son contrat à son dernier. Pendant cette période, **L'ENFANT EST SA PRIORITÉ !** Par exemple, il ne saurait être toléré que l'animateur passe du temps sur son téléphone au détriment des enfants, notamment à table. Le téléphone est un outil de gestion de l'urgence dans le cadre d'un séjour, il n'est pas une échappatoire aux fonctions attendues de l'animateur, et notamment sur les temps de vie quotidienne.

L'équipe s'articule entre animateurs expérimentés et moins expérimentés, mais tous seront à place égale face aux enfants et face à leurs fonctions d'animateurs. Le directeur et les animateurs expérimentés ne négligeront pas leur rôle de formateur auprès des animateurs moins expérimentés et/ou plus jeunes.



L'assistant sanitaire (AS) est responsable de l'aspect santé. Il n'est pas attendu de sa part qu'il soit le médecin du séjour, en revanche, **il se doit d'être irréprochable dans la gestion de l'aspect sanitaire**. Son premier rôle est de lire et d'être attentif aux fiches sanitaires des enfants, et d'en faire le rapport auprès de l'équipe le premier soir lors de la réunion. Il doit mettre au courant toute l'équipe des éventuelles allergies, PAI, ou régimes alimentaires particuliers que chaque animateur se doit de connaître. **L'AS est le garant de la bonne prise des traitements par les enfants, selon les posologies indiquées sur les ordonnances**. L'AS est également **le garant de la bonne tenue du registre d'infirmier**. Le registre se compose en deux parties : une partie pour le suivi des traitements et la seconde pour noter les événements sanitaires ayant eu lieu au cours du séjour. L'AS tient une permanence à l'infirmier sur certains horaires, connue et affichée auprès des enfants. Pendant cette permanence, il se tient à disposition et assure notamment un rôle d'écoute et une présence rassurante pour les enfants. Enfin, l'AS est le garant de la bonne tenue et du maintien complet des trousseaux à pharmacie, à disposition des équipes lors de chacune de leurs sorties. **Ces rôles étant chronophages et spécifiques à l'AS, il se verra détaché de la vie quotidienne pour pouvoir assurer pleinement son rôle.**

L'équipe de service a un rôle particulier pendant le séjour. De par la nature du contrat et de l'emploi, l'équipe n'est pas soumise au présent projet pédagogique. Néanmoins, l'équipe tient un rôle indéniable et très important pendant le séjour et auprès des enfants. L'équipe assure en premier lieu la propreté du centre, en ce sens, elle joue un rôle prépondérant dans le bien-être moral des enfants, attention : l'équipe n'est pas là pour être les « larbins » des enfants ni pour ranger le matériel ou les chambres, mais bien pour nettoyer, cette fonction s'effectue donc en coordination avec les animateurs qui eux sont les garants d'un bon rangement et d'un bon état général des chambres. L'équipe de service prépare et sert les repas en faisant attention aux régimes alimentaires particuliers donnés par l'AS. Pour assurer au mieux la sécurité des enfants, les plats spécifiques sont servis AVANT les plats pour tous, de manière à ce que le risque d'erreur soit totalement limité à cette étape. Par ailleurs il leur est demandé d'appeler les enfants par leurs prénoms et non pas par leur régime alimentaire spécifique. Enfin, le personnel de service est un référent adulte auprès des enfants, sa posture, son langage et ses attitudes doivent donc tenir compte de cela tout au long de sa présence active avec les enfants.

La mise en place des objectifs

Ce séjour s'articulera autour des objectifs pédagogiques suivants :

- Prendre du plaisir et s'amuser : C'est logique, naturel et plein de bon sens, mais cela va mieux en l'écrivant noir sur blanc : **le plaisir de l'enfant doit être et sera le fil conducteur de ces séjours**. A chaque instant, les animateurs doivent privilégier ce plaisir, *dans la limite du cadre fourni par ce projet*. Ecoute active, humour, énergie, bon relationnel etc...**L'animateur doit être en toute circonstance une présence rassurante pour l'enfant**. Il doit dédramatiser toutes les situations et trouver dans chaque cas une solution adaptée aux préoccupations des enfants. L'adulte doit être également un facilitateur de projet, il doit aider l'enfant à exprimer ses envies, pour cela, il fera preuve de patience et d'attention à l'égard des enfants accueillis. Il ne privilégiera aucun enfant par rapport à un autre et accordera une attention égale à tous.

- Favoriser et développer l'autonomie de l'enfant : nombre de temps du séjour seront propices à favoriser l'autonomie de l'enfant : **autonomiser ne signifie pas laisser faire, il s'agit d'accompagner les enfants dans les tâches de la vie quotidienne**. Cet accompagnement doit être mesuré et adapté à l'âge et au savoir-faire des enfants... *Il convient ni de laisser l'enfant seul, ni de faire à sa place*. L'animateur saura trouver sa juste place auprès de l'enfant pour lui « **apprendre à faire** ». Concrètement, par exemple : il s'agira d'amener les plus jeunes au cours du séjour à se débrouiller seuls avec les impératifs matériels : au départ du centre, penser à ne rien oublier : serviette de plage, crème solaire, gourde, lunettes de soleil.... **Les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'autonomie dans cette situation mais seront accompagnés toute la semaine, en particulier les enfants de moins de 12 ans**. Développer l'autonomie, c'est aussi fournir aux enfants des clefs de gestion, pour le linge, pour le rangement, pour l'étendage des affaires mouillées, pour la douche etc.... **Pour les groupes d'adolescents et les plus grands, il conviendra de s'assurer que ces tâches sont bien réalisés, et ce tout au long du séjour**. Par exemple, pour les ados, c'est assurer que chacun ait bien mis une housse de couette, une taie d'oreiller, un drap housse sur son lit. C'est une petite contrainte en début de séjour de leur demander de le mettre, mais ils ne vous en voudront jamais de prendre soin d'eux... C'est s'assurer également qu'ils boivent assez, qu'ils mettent une casquette dès qu'ils sont au soleil etc...

- Apprendre la vie collective : respect de l'autre, du matériel et de l'environnement : Pour atteindre cet objectif, il conviendra de mettre en place par groupe de tranche d'âge des règles de vie pendant le séjour. Ces règles devront être clairement exprimées aux enfants, voir élaborées avec eux dans une certaine mesure. Ces règles serviront de référence de fonctionnement tout au long du séjour. La mise en place de ces règles peut avoir lieu sous forme de jeux pour les plus jeunes, ou sous la forme d'une visite du centre, par lieu, par moment de la journée etc... Le centre accueille des enfants d'horizons et de culture parfois très différente, cette différence doit-être synonyme d'enrichissement. Par l'échange, le dialogue, chacun verra sa place au sein du groupe respectée et mise en valeur. Les différences de chacun feront toute la richesse du groupe dans la mesure où les animateurs sauront se saisir de ces différences comme d'un point de départ au dialogue et à la discussion au sein du groupe. Enfin, les enfants seront sensibilisés au respect du matériel du centre, à l'importance de ne pas casser ce qui n'est pas à nous, et au respect du matériel, des locaux, des personnes tout au long du séjour.

- Découverte d'un milieu naturel riche : L'animateur sensibilisera les enfants aux richesses de l'environnement proche et du milieu naturel, mais également à ses dangers. La richesse naturelle du lieu d'implantation du centre doit être une source d'inspiration pour les animateurs : ils pourront s'en inspirer pour leurs animations (pêche aux crabes, pêche à pied, mise en place d'un aquarium, sortie à pied aux marais à poisson etc..) et en profiteront pour sensibiliser les enfants à l'importance du respect de l'environnement.

- Devenir acteur de ses vacances : A la ligue de l'enseignement, être acteur de ses vacances n'est pas un vain mot : dans la mesure du possible, les activités proposées le matin seront à la carte. Les animateurs veilleront à proposer des activités artistiques, sportives, de découverte, manuelle pour diversifier les possibilités offertes aux enfants et que chacun puisse trouver son compte au cours du séjour dans les activités qui lui seront proposées. Par ailleurs, des moments de temps libre seront également mis en place après le repas du midi et pendant les douches : il s'agit d'un temps libre pour les enfants, mais pas pour les animateurs ! Ces derniers devront pendant ces temps être forces de proposition et mettre à disposition des enfants des jeux, du matériel, dont ils accompagneront l'usage auprès des enfants. Enfin, il conviendra de mettre en place de façon régulière (mais pas quotidienne) des temps de « forum » où les enfants pourront s'exprimer librement sur le ressenti vis-à-vis du séjour, des activités, des animateurs, de leurs camarades. Pendant ces temps, les animateurs veilleront à ce que chacun puisse s'exprimer librement et sans contrainte.

**L'OBJECTIF LE PLUS IMPORTANT RESTE QUE LES ENFANTS
S'AMUSENT EN SECURITÉ !!!**



La vie quotidienne



RAPPEL SUR LA VIE QUOTIDIENNE :

La vie quotidienne est une composante fondamentale du séjour, son importance est au moins équivalente à celle des activités et en termes de répartition, elle représente environ 70 % du temps du séjour. Un animateur est AVANT TOUT un animateur de vie quotidienne.

La vie quotidienne se décompose en trois composantes qui doivent être pensées par l'animateur, qui se questionnera constamment sur ses postures :

- L'intention éducative (qu'est-ce que je veux apprendre à l'enfant?) → autonomie, plaisir**
- La structure adaptée (les moyens et l'organisation dont je dispose) → étagère pour ranger les vêtements dans les chambres, étendage pour sécher les serviettes, table avec animateurs pendant les repas etc...**
- L'attitude cohérente (la façon de faire et la façon d'être) → attitude rassurante, prévenante, attentive face aux enfants.**

Présentation d'une journée type :

Ces horaires sont, pour la plupart, adaptables en fonction des enfants (activités, fatigue due à la longueur du séjour, à l'intensité plus ou moins importante de la journée etc... Il est important de respecter les horaires de service pour le bon fonctionnement du centre de vacances.

Horaire	Pendant ce temps les enfants...	Pendant ce temps les animateurs...
A partir de 7h	Se lèvent tranquillement et calmement, orientés par les animateurs vers des activités calmes	Orientent et accompagnent les enfants, jouent avec eux
A partir de 8h	Vont prendre leur petit déjeuner avec l'animateur de petit dej	S'assurent que les enfants mangent bien ! Servent les boissons chaudes pour les plus jeunes
Au plus tard à 9h	Les derniers enfants sont levés par l'animateur de lever, qui descend avec eux	Raccompagnent les enfants dans les chambres (sauf le dernier anim qui va prendre son petit déjeuner)
Entre 9h15 et 10h	Retour dans les chambres, rangement, préparation	Accompagnent les enfants pour le rangement, aident, guident
A 10h	En animation	Animent !
Entre 12h et 12h15	Rassemblement pour le repas, choré et appel en musique	Font venir les enfants et dansent, ils participent !!!
Entre 12h15 et 13h15	Repas	mangent avec les enfants, échangent sur la journée, écoutent, sensibilisent au fait de tout goûter...
Entre 13h15 et 14h30	Temps calme, temps libre	Accompagnent, animent, aident...
Entre 14h30 et 17h30	Activités Goûter	Animent !
Entre 17h30 et 19h	Douches Linges Rangement Téléphone	Accompagnent, animent, aident...
Entre 19h15 et 20h	Repas	mangent avec les enfants, échangent sur la journée, écoutent, sensibilisent au fait de tout goûter...
20h15	Début de la veillée	Animent !
21h30-22h	Fin de veillée, Coucher	Retour au calme en fin de veillée. Présence calme et rassurante, demande le calme ou le silence pour que chacun puisse dormir

Gestion du matin et temps de vie quotidienne :

Anim en salle de réveil :

Accueil des jeunes avant le petit déjeuner dans la bibliothèque. Sont proposées des activités calmes (lecture, dessin, kapla, jeux de cartes ...) L'animateur veille à ce que les enfants restent calmes.

A 8h, l'animateur amène les jeunes au petit déjeuner. Une fois que les premiers ont fini de déjeuner, l'animateur retourne en salle de réveil jusqu'au retour dans les bâtiments.

L'animateur déjeune en même temps que les premiers.

Lever échelonné :

Les jeunes peuvent se lever dans la tranche horaire 7h30/9h. L'animateur veille à ce qu'ils ne réveillent pas leurs copains et leur rappeler à prendre des vêtements chauds pour sortir du bâtiment. Il vérifie les pipis au lit et aère les chambres. En cas de soucis nocturne, l'animateur invite discrètement le jeune à se rincer et des changer, il amènera plus tard le pyjama et les draps en lingerie de manière à ce que l'enfant se couche le soir dans de bonnes conditions. Bien entendu, il ne dramatise pas l'accident ! A Adapter pour les plus grands.

L'animateur déjeune avec les derniers levés.

Petit déjeuner :

Le petit déjeuner est servi de 8h/9h30 en buffet sauf les liquides. Les animateurs sont présents et actifs, avec le sourire malgré l'heure matinale. Ils demandent et veillent à ce que les jeunes mangent bien chaque matin, puis débarrassent leur table. Ils servent les liquides et veillent à ce que tout le monde mange un peu. Le petit déjeuner lance l'ambiance de la journée, il ne faut pas hésiter à s'y déguiser ou en profiter pour lancer un thème/des animations pour la journée !!

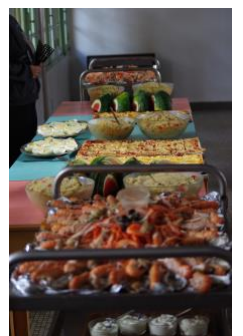
L'animateur déjeune avant le service du petit déjeuner

L'habillage et rangement des chambres :

De 9h à 10h, les jeunes s'habillent en fonction du temps et de l'activité, dans cet objectif, les animateurs ont une présence active à leur côté pour les aider et les orienter ! Ils rangent leur chambre, font leur lit et une petite toilette. Rien ne doit traîner au sol car les agents de service passent tous les matins. Les animateurs veillent aux respects des règles de vie par les enfants pour le respect d'autres et d'eux même.

Les repas :

Ils sont pris soit à l'intérieur soit à l'extérieur. Un animateur par table, moment privilégié avec les jeunes qui doivent goûter à tous les plats sauf régime particulier. On veille à ce que les jeunes mangent en quantité suffisante. Tout le monde participe au débarrassage de table, il n'y a qu'une personne par table qui se lève. L'animateur est un modèle pour les enfants, lui aussi respecte les règles mise en place avec les enfants. DONC : l'animateur goûte et mange de tout, il ne dénigre pas la nourriture mais au contraire la met en valeur (petite histoires, culture bio, poisson local... etc...). L'animateur profite de ce temps privilégié pour discuter avec les enfants de SA table. Bien sûr, il n'en profite pas pour être sur son téléphone, ce qui enverrait un message déplorable aux enfants...



Temps calme et libre :

Pour les enfants (les plus petits) **la sieste doit être de rigueur**. C'est un moment où l'on fait des choses calmes. Plusieurs lieux possibles : la bibliothèque, salle d'activité, hall des bâtiments. Un temps libre peut être organisé au moment des douches avec des jeux extérieurs. L'animateur veille à la fatigue des enfants. Toute la journée les enfants doivent respecter des règles, Il est nécessaire qu'ils aient des temps libres pour qu'ils puissent se construire socialement, émotionnellement et apprenne à réfléchir, à faire des choix et les assumer.

Les douches :

Tous les soirs entre 17h30/19h, les animateurs vérifient que les jeunes prennent bien leur douche et les aident si besoin, on s'occupe de la collecte du linge (deux machines sur 10/12 jours minimum). On fait attention à ce que le linge mouillé soit étendu (serviette, maillot) suivant la fatigue des enfants on peut mettre en place soit un temps calme soit un temps libre.

Le coucher :

Pour faciliter le coucher, chaque veillée se termine obligatoirement par un retour au calme (conte, morceau de musique, discussion calme, petit jeu rapide et calme etc...). Le coucher est à adapter en fonction des besoins (âge, activité ...) il faut penser à prévoir le pull et les chaussettes pour le lendemain matin. Pour plus les petits une petite histoire lu ou raconté depuis le couloir peut être mis en place. Ne pas oublier le bisou pour les enfants qui le souhaitent !

Les convoyages :

Point de départ et de clôture du séjour : les convoyages ! Pendant ces temps de convoyage, les animateurs ont une posture particulièrement vigilante : ils comptent les enfants de façon très régulière et s'assure que chaque enfant reste auprès d'eux, notamment pour les transports en train. Il convient de s'assurer que chaque enfant sache qui l'accompagne, pour cela, il est OBLIGATOIRE que l'animateur porte le T-shirt de convoyage vert fourni par l'organisateur.

Au départ, l'organisateur se présente auprès des parents ET de l'enfant. Il répond aux questions des parents et prend note des informations qui lui sont transmises (on croit se rappeler pour le premier enfant, mais quand on en est au 12eme et qu'il faut ressortir l'information le soir en réunion...). L'animateur s'assure également que les enfants ont sur eux les papiers nécessaires au séjour et qu'ils sont bien inscrits sur sa liste, qu'il aura donc imprimée avant. Pour l'argent de poche, l'animateur vérifié le montant avec les parents afin qu'il n'y ait pas de conflit ultérieur.

Autres Informations diverses...Mais importantes !

Santé :

L'assistance sanitaire sera en permanence disponible. En cas d'absence (déjà en déplacement avec un enfant malade par exemple) elle sera remplacée par un animateur ayant le PSC1. Elle s'assure que les groupes ont tous une trousse à pharmacie et fait l'inventaire de la pharmacie et des trousses. Elle accompagne les enfants chez le médecin ou à l'hôpital en cas de besoin. Elle donne les traitements aux enfants.

Petit rappel : il est interdit de donner un médicament à un enfant sans ordonnance médicale.

Mise en place du Protocole COVID-19 : (En Annexe lettre aux familles)

- LES LOCAUX :

Un nettoyage approfondi de nos centres aura lieu avant l'ouverture, puis pendant la période de fonctionnement une fois par jour. Les objets fréquemment touchés feront l'objet d'une attention particulière (poignées de porte, interrupteurs...). La présence de savons et de points d'eau en quantité suffisante sera assurée. Une attention toute particulière sera accordée à l'hygiène des enfants, conformément aux projets pédagogiques des centres. Les fenêtres des chambres, salles d'activités seront ouvertes le plus fréquemment possibles pour permettre une bonne aération des locaux.

Dans les chambres, le nombre de lits permettra la distanciation sociale (distance de 1m entre chaque lit). Le linge de lit sera lavé avec un cycle de lavage adéquat entre chaque séjour (cycle de 30 min à 60° minimum).

- LE PORT DU MASQUE :

Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente d'une prise en charge médicale.

Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans lors d'activité dans lesquelles la distanciation physique n'est pas possible.

- LES ACTIVITÉS :

Les activités seront organisées par petits groupes. Le programme d'activité tiendra compte de la distanciation physique et des gestes barrières. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

- LES TRANSPORTS :

Les véhicules utilisés, notamment pour amener les mineurs sur le lieu de séjour et pour les ramener après ce dernier, feront l'objet, avant et après leur utilisation, d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux. Les enfants de plus de 11 ans doivent porter un masque dès lors que les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées à l'intérieur du véhicule.

Pour la Famille des participants :

- *À prendre la température de l'enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra y être accueilli.*
- *Pour les enfants de plus de 11 ans, nous demandons de prévoir un masque pour le transport en car entre la ville de départ et le centre.*
- *Ne pas pénétrer dans les bâtiments si ils amènent directement leur enfants sur le centre, le protocole d'accueil sera détaillé sur place, mais nous ne pourrons pas les faire rentrer dans les chambres d'enfants.*

L'intégration du handicap :

Des enfants porteurs de handicap mental et/ou moteur peuvent être accueillis sur les séjours. Pour les aider dans les tâches du quotidien et les animations, ils auront un animateur référent, si cela est nécessaire. L'animateur référent fait partie intégrante de l'équipe, à ce titre, il participe à l'élaboration des animations, notamment aux adaptations éventuelles. **Ce n'est en aucun cas l'interlocuteur unique et absolu de l'enfant.**

Le courrier

Les enfants ont la possibilité d'acheter des cartes postales ou simplement d'envoyer du courrier qui sera relevé quotidiennement. Le courrier reçu vous sera transmis par les directeurs adjoint dans la journée. Merci de leur donner au temps des douches. Ce temps est bien adapté pour gérer les coups de blues éventuel : il y a suffisamment d'activités pour que l'enfant se change rapidement les idées. **Merçi d'être discret : certains enfants ne reçoivent pas de courrier, inutile de le leur faire trop ressentir.**

Le téléphone

Pour le bon déroulement du séjour et aussi pour éviter des problèmes d'utilisation des images (législation du droit à l'image), les téléphones portables seront systématiquement récupérés à l'arrivée sur le centre (la plupart des téléphones possèdent un appareil photo). Ils seront restitués temporairement durant les temps calmes pendant le séjour. Pour cela, il est indispensable d'utiliser une fiche de suivi donné/rendu pour que l'on sache qui avait le téléphone en dernier en cas de conflit.

Le centre ne dispose pas de cabine téléphonique. Seuls les enfants munis de téléphone pourront passer des appels durant les temps calmes (sauf cas exceptionnels). Il en est de même pour les parents qui souhaitent avoir leurs enfants au téléphone, ainsi pour faciliter la communication, nous invitons les parents à privilégier le mail pour donner des nouvelles rapidement et le blog pour en avoir en retour.

Bonbons et gâteaux

Ils sont récupérés en début de séjour, l'animateur marque le nom de l'enfant sur les sachets, il pourra ainsi venir en chercher pour lui-même ou pour offrir lors du temps calme. On peut proposer aussi aux enfants de les partager lors d'un goûter ou d'une soirée spécifique. Attention à la consommation de bonbons : elle n'est pas possible avant les repas.

Argent de poche

Pour les plus jeunes (-13 ans) : il est récupéré en début de séjour et une fiche est établie par enfant. Elle indique le montant d'argent de poche et les dépenses éventuelles (carte postale, timbre, souvenir, boisson...) sont déduites au fur et à mesure. A la fin du séjour, l'argent restant est restitué à l'enfant. Pour les plus âgés, il leur est proposé de fonctionner sur le même principe, s'ils refusent, ils sont alors responsables de leur argent et en aucun cas le centre ne saura être tenu pour responsable en cas de litige ou de disparition.

Le blog

Des nouvelles seront données régulièrement aux parents par le biais d'un blog. Des photos et un petit texte de compte rendu sera rédigés tous les jours (si possible) avec les enfants. Penser à prendre des photos durant la journée et la veillee !

Les temps de bilan

Régulièrement, au sein de chaque groupe, un temps de parole est instauré de manière à ce que chaque enfant qui le souhaite puisse s'exprimer librement sur la journée qu'il a passé. Les animateurs veillent à ce que le reste du groupe écoute celui qui a la parole. Ce temps est animé de manière ludique afin de permettre l'expression libre de chacun, les techniques varient d'un bilan à un autre.

Ce bilan prendra un nom propre au groupe : conseil de sage, agora, rocher de la parole... L'objectif est de ritualiser ce moment afin que les enfants prennent l'habitude d'utiliser cet espace de parole. Il pourra se faire en petit ou grand groupe en fonction des jours

A la fin du séjour un petit bilan écrit et anonyme est proposé aux enfants sur le séjour qu'ils viennent de vivre. Vacances pour Tous donne également la possibilité aux parents et aux enfants de faire une évaluation du séjour après ce dernier grâce à un questionnaire qu'ils doivent retourner.

Organisation du travail

Afin de respecter le repos minimum des animateurs, un planning est établi avant le séjour (le qui fais quoi ?) et permet un roulement des animateurs. **Il convient de ne pas changer ce planning sans en parler à la direction.** Un congé hebdomadaire est prévu pour chaque personne de l'équipe pédagogique. Le congé se prend de la réunion à la réunion suivante, les animateurs assistent donc à toutes les réunions.

L'évaluation des stagiaires BAFA :

Au cours des séjours, nous recevrons sur le centre des jeunes en cours de formation BAFA, pour la réalisation de leur stage pratique. Rappel : ce stage comporte une durée minimum de 14 jours et est réalisé en deux sessions maximum. Les séjours à jard sur Mer se déroulant du dimanche au dimanche, c'est soit 8 soit 15 jours de stage qui seront validés -ou pas- à l'issue du stage. **Les stagiaires sont intégrés à l'équipe et occupent une place équivalente aux autres animateurs.** Les stagiaires sont évalués sur l'ensemble des temps du stage, et notamment sur leur implication au cours des animations et de la vie quotidienne.

Ils feront l'objet d'un entretien individuel à mi-stage et d'un entretien final à la fin du stage, qui validera ou non le stage pratique. Tout au long du séjour, l'équipe de direction (de préférence son directeur adjoint) se tient à l'entière disposition des animateurs, et particulièrement des stagiaires, s'ils souhaitent échanger sur une situation particulière, s'ils ont besoin ou envie d'un tel échange.

Afin d'évaluer leurs compétences, il leur sera remis une fiche d'auto-évaluation qu'ils devront remplir pour les deux évaluations au cours du stage. Cette fiche sera confrontée à l'évaluation par le formateur. L'évaluation doit être bienveillante, le but recherché est surtout de marquer une progression dans son cursus de formation, même si certains critères sont fondamentaux dès le début du stage (assurer la sécurité physique et morale des enfants notamment).

La grille d'évaluation du stage, qui pourra être modifiée d'ici le début du séjour, est disponible en annexe du présent document.

Un point sur la réglementation ! Anims

En cas de non respect de la loi ou de la réglementation la direction se verra dans l'obligation de mettre fin au contrat immédiatement.

Le Tabac :

Il est interdit de fumer en présence des enfants quelque soit leur âge et en d'autres lieux que celui mis en place par la direction. Les pauses cigarettes sont prises en dehors des temps d'activité et en accord avec ses collègues.

Attention les non-fumeurs doivent aussi pouvoir faire des pauses. En général : les animateurs qui ne fument pas ont la possibilité de se doucher à un moment de pause dans la journée, les animateurs fumeurs eux, se débrouillent en dehors de leurs horaires de travail.

Les produits illicites :

Quelle que soient les convictions de chacun, la drogue est interdite. Le trafic mais aussi la consommation de produits stupéfiants sont interdits par la loi et pénalement condamnables. Le cannabis figure bien évidemment sur la liste des stupéfiants

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues illicites, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende.

À noter : l'usage de stupéfiants par un animateur et a fortiori le trafic peut conduire à une interdiction définitive d'exercer ses fonctions dans le cas d'une condamnation.

L'alcool :

Le centre met à disposition quelques boissons alcoolisées. **Seul l'alcool acheté par le centre est autorisé sur le centre.**

A noter : **Le fait pour un salarié d'apporter de l'alcool, ou d'être retrouvé en état d'ébriété sur son lieu de travail, peut justifier une rupture de contrat allant jusqu'au licenciement pour faute grave.**

Un point sur la réglementation ! Jeunes

En cas de non respect du règlement la direction se verra dans l'obligation de mettre fin au séjour

Le Tabac :

En cas de nécessiter un lieu et des horaires seront aménager pour que le jeune puisse fumer en présence d'un adulte qui ne fumera pas avec lui. La direction prendra contacte avec les parents ou le tuteur pour avoir une autorisation. Les cigarettes et briquet seront gardés dans le bureau de la direction. Le centre (tout adulte présent sur le centre) n'achètera ni ne fournira de cigarette au jeunes.

Les produits illicites :

Quelle que soient les convictions de chacun, la drogue est interdite. Le trafic mais aussi la consommation de produits stupéfiants sont interdits par la loi et pénalement condamnables. Le cannabis figure bien évidemment sur la liste des stupéfiants

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues illicites, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende.

L'alcool :

La consommation d'alcool par les jeunes est strictement interdite sur le centre.

Rappel : En cas d'exclusion d'un jeune mineur pendant le séjour, celui-ci est facturé jusqu'à son terme et s'ajoute à cela des frais de retour pour le jeune et pour l'animateur qui l'accompagne, ainsi que la journée de travail de l'animateur.



La FOL 26 souhaite à vos enfants un excellent séjour à
Jard sur Mer

FOL DRÔME
la ligue de
l'enseignement
fédération des œuvres laïques

ANNEXES

Grille d'évaluation stage BAFA

1 : très insatisfaisant

2 : insatisfaisant

3 : Moyen

4 : Satisfaisant

5 : Très satisfaisant

	1	2	3	4	5
La santé et la sécurité					
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants					
Sait garantir la sécurité physique des enfants					
Sait rassurer les enfants					
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)					
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs. (taux d'encadrement notamment)					
Sait être à l'écoute des enfants					
A une connaissance du public (besoins selon la tranche d'âge...)					
Au sein de l'équipe					
Sait écouter ses collègues					
Participe activement aux préparations et/ou réunions					
A une capacité d'analyse					
Est force de proposition					
Est à l'heure					
Sait se documenter					
Sait gérer son propre rythme					
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir					
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique. TRES IMPORTANT !!!					
Le fonctionnement					
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...) ?					
Comment a été la préparation des activités ?					
Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?					
Comment a été la relation avec les intervenants extérieurs ?					
Comment a été la gestion des temps calme ?					
Comment a été la gestion des repas ?					

	1	2	3	4	5	
Les activités						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire»						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						
Les relations/ Le partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat						
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades						
Travaille avec l'équipe de service						
Le projet						
Connaît la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						

Conseils / difficultés éventuelles pendant le stage :

..... jours de stage : Validés Non validés

Appréciation :
